

**Saint-Raphaël**

**9 et 10 novembre 2021**



**LE TEMPS  
D'AGIR  
ENSEMBLE  
POUR LES  
TRANSITIONS**



**13<sup>e</sup> RENCONTRES  
DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT**



# SOMMAIRE

01

Introduction

02

Discours d'ouverture

05

Comment décarboner notre quotidien ?

07

Échanges avec Marc Fesneau, Ministre chargé  
des Relations avec le Parlement et de la  
Participation citoyenne

10

Comment développer l'agir ensemble pour réussir  
les transitions ?

12

Restitution des ateliers

28

Clôture des  
Rencontres

29

Podcasts et vidéos

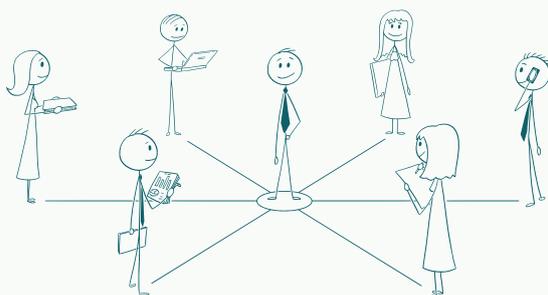
31

Remerciements



Les transitions énergétique, climatique, numérique vont impacter profondément nos modes de vie dans tous leurs aspects. Pour l'écriture d'un nouveau projet de société et la mise en œuvre de stratégies d'adhésion au changement, les collectivités locales vont devoir développer de nouvelles postures : coconstruction avec les forces vives des territoires, accompagnement des initiatives, engagement fort pour un rebond démocratique.

Les conseils de développement se doivent d'être des partenaires proactifs de ces évolutions et ont, à cette occasion, de belles opportunités à saisir pour renforcer, diversifier et réinventer leur rôle.



## **Dans les transitions en cours et à venir, quel est le rôle des conseils de développement ? Comment le consolider ?**

Les conseils de développement, pour se positionner en tant que lieux d'expérimentation de la démocratie délibérative, ont besoin d'être davantage soutenus là où ils existent (accompagnement en ingénierie, besoin de formation des bénévoles, en particulier dans les territoires ruraux).

Situés à une échelle géographique pertinente – celle des bassins de vie – les conseils de développement sont prêts à expérimenter de nouvelles méthodologies aux côtés des élus et au service du territoire. Plusieurs conseils de développement ont démontré leur capacité à animer le débat public local à l'occasion du Grand Débat National. Les maires ont ainsi fait appel à ses membres pour animer des réunions d'initiative locale à Nancy, Bordeaux, Lorient, Strasbourg, ou encore Saint-Brieuc, ce qu'ils ont fait avec succès.

Ils sont souvent forces de proposition pour renforcer la participation citoyenne sur leur territoire et partagent leurs savoir-faire au sein de leur Coordination nationale depuis 20 ans. En proposant d'expérimenter de nouvelles méthodologies, ils appellent à construire une nouvelle alliance entre élus et citoyens pour sortir de l'opposition entre démocratie participative et démocratie représentative.

Ce chemin vers la démocratie délibérative passe par deux démarches complémentaires d'amélioration continue : d'une part le développement d'une culture commune entre élus et citoyens, l'établissement d'une relation de confiance réciproque, et le renforcement de la liberté d'initiative des conseils de développement ; d'autre part un encouragement, un soutien et un accompagnement des conseils dans leur démarche de progrès qualitatifs.

Les conseils de développement réunis en Coordination nationale sont prêts à poursuivre le dialogue avec les institutions nationales et les responsables politiques, pour imaginer de manière conjointe l'ensemble des dispositions permettant d'aller plus loin.

# DISCOURS D'OUVERTURE

**FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL ET PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION**

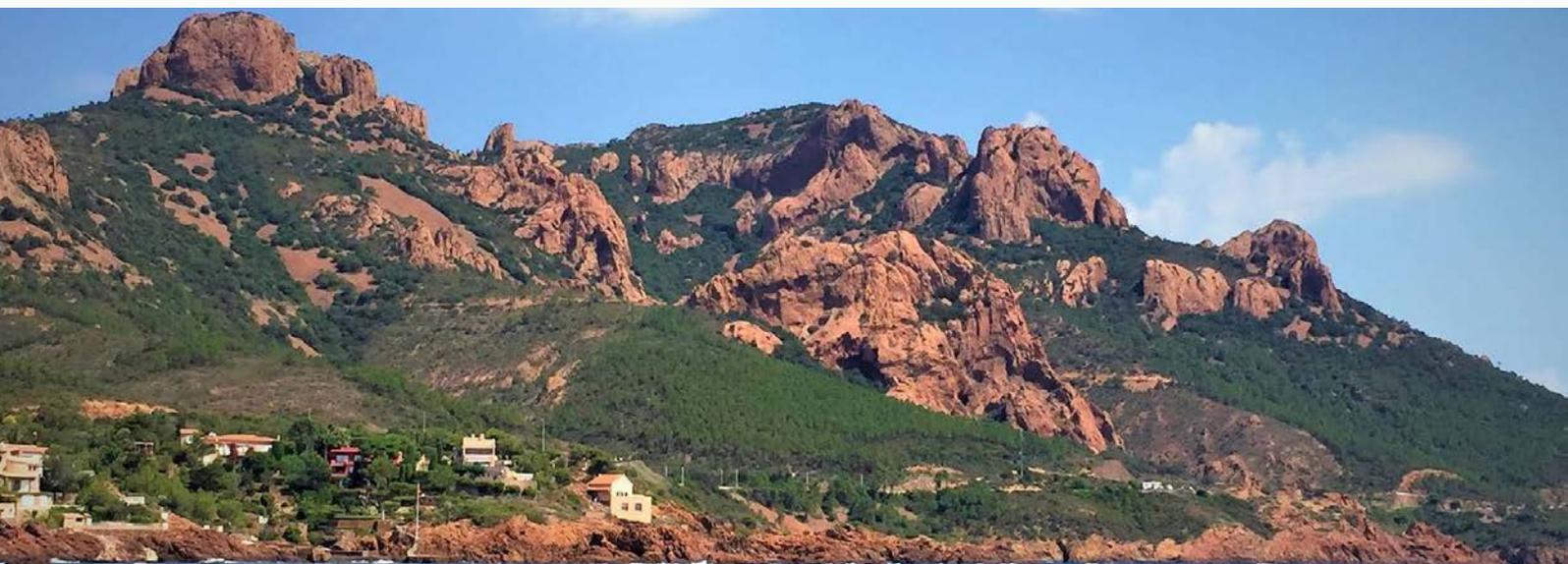
« C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillons à Saint-Raphaël, au Palais des Congrès. Je vous remercie d'avoir choisi l'Est Var, marque de confiance et de reconnaissance pour notre communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur.

Pour nous, élus, les conseils de développement nous apprennent beaucoup : savoir travailler ensemble entre communes, rechercher des solutions concrètes pour améliorer le quotidien, ou à faire preuve d'innovation. Ils nous invitent également à penser sur le long terme. Alors que nous sommes souvent dans l'urgence et dans l'immédiateté, les transitions ne peuvent en effet que se percevoir sur le temps long.



Notre Conseil de développement va être prochainement renouvelé. Sa présidence va être confiée à Nicolas Bouzou, économiste et essayiste, créateur des Rencontres de l'avenir, organisées ici chaque année. Ce Conseil sera composé d'experts et d'acteurs du territoire : commerçants, chefs d'entreprises, chercheurs, présidents d'associations, universitaires et tous ceux qui se portent volontaires pour coconstruire notre avenir.

L'environnement, l'économie, la culture, l'éducation ou la jeunesse sont autant de défis pour notre territoire, pour une ville moyenne située entre plusieurs métropoles puissantes. Vous êtes ici dans une agglomération qui prépare l'avenir, qui vise à mettre au cœur de son action le citoyen, le contribuable et l'utilisateur, afin de l'impliquer dans les transitions, thème de vos rencontres. »



**DOMINIQUE VALCK, COPRÉSIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT  
CO-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY**

« Depuis les dernières Rencontres nationales de Sète en 2018, plusieurs événements ont bousculé les petits outils de la République que sont les conseils de développement, dans un écosystème participatif malheureusement trop archipelisé. La crise des Gilets Jaunes et ses facteurs déclenchants, mais aussi le Grand Débat National et la Convention Citoyenne pour le Climat, ont ignoré l'écosystème participatif en général, et plus particulièrement les conseils de développement. Ajoutons à cela une pandémie qui n'en finit pas et qui est venue remettre en cause un certain nombre de certitudes. Certitudes sur lesquelles de nombreux conseils de développement ont réfléchi, dans le cadre de l'initiative des métamorphoses pour imaginer « le monde de demain » et inventer, oser, expérimenter, et donner tort à Michel Houellebecq, qui a affirmé que le monde d'après serait comme celui d'avant, mais en pire.

Dans ce contexte, nous avons assisté à deux événements significatifs, qui sont le résultat d'une crise de sens :

- Un effondrement de la participation à l'occasion des élections municipales, départementales et régionales, qui sont pourtant porteuses de forts enjeux pour le quotidien. Avec des légitimités qui se sont parfois construites avec moins de 15% des inscrits, la démocratie continue pourrait redonner du sens à la légitimité.

- Une remise en cause de notre existence, en l'absence totale de débat, d'évaluation et d'analyse. Alors que de très nombreux conseils de développement ont répondu positivement aux demandes d'animer des réunions d'initiative locale durant le Grand Débat National, nous avons été identifiés comme des irritants de la loi NOTRe. Cela a même conduit au projet de nous éradiquer dans le cadre de l'examen de la loi Engagement et Proximité. Mais, grâce à la mobilisation de notre réseau et avec le soutien de députés de toutes obédiences, nous avons évité le pire.



Soyons-en toutes et tous fiers et remerciés, et ne doutons jamais de la qualité de notre impertinence dialoguante pour enrichir la décision publique au bénéfice des communs.

Dans son ouvrage *Comment gouverner un peuple roi ? Traité nouveau d'art politique*, Pierre-Henri Tavoillot dresse un triple constat, dont la résonance est particulière aujourd'hui.

La démocratie libérale souffre d'une terrible crise de la représentation, d'une grande impuissance publique et d'un profond déficit de sens. Autrement dit, elle aurait perdu en cours de route le peuple qui l'a fondée, le gouvernement qui la maintient, et l'horizon qui la guide.

Aujourd'hui, nous sommes au seuil d'une décennie critique qui nous impose de nous consacrer dès maintenant et sérieusement à l'écriture du nouveau contrat écologique et social, dont le projet de société a besoin.

Ce contrat ne pourra pas se faire « au dépend de » mais « au bénéfice de », avec pour objectif central les transitions, leur acceptabilité, mais aussi et surtout, la territorialisation de leur mise en œuvre.

Le rôle des conseils de développement peut être déterminant dans cette réussite. D'abord et comme nous le répétons, il n'y aura pas de transition écologique et sociale réussie sans une transition démocratique. Celle-ci repose sur une nouvelle alliance entre représentation et participation, entre élus et citoyens, entre pragmatique et sensible, entre vision et traduction au quotidien. Il est urgent d'y travailler ! Les mois passés nous ont enseigné que la défiance prend une tournure inquiétante en se canalisant maintenant sur les institutions. En cela notre rôle d'animateur du débat territorial est essentiel. Notre capacité d'animation de ce débat peut permettre d'apporter un éclairage complémentaire à la décision finale qui sera prise, non pas à la marge ou de manière symbolique – alors que tout serait décidé – mais le plus en amont possible. Cette démarche de coconstruction et d'influence réelle dans la prise de décision est l'expression d'un besoin traduit par l'ingénierie citoyenne, pour justement enrichir le choix et cette décision.

Nous apportons une lecture du territoire inattendue avec ce que nous pouvons appeler « l'ingénierie du sensible », c'est-à-dire notre capacité à inventer des méthodologies pour permettre le dialogue avec les citoyennes et citoyens invisibles, silencieux, repliés, fatigués, désenchantés mais concernés, mais aussi avec les citoyennes et les citoyens engagés, qui ont cette connaissance singulière du territoire par l'usage, l'amour de leurs racines, et possédant un devoir de facilitateur. Il s'agit de l'essence même des conseils de développement et de leurs missions, reflet maintenant de plus de 20 ans d'expérience.



Ne pas tenir compte de tous ces facteurs, ne pas être capable de capitaliser et de construire sur ces énergies à la fois discrètes et exubérantes, est l'erreur à ne plus commettre.

Il est de notre rôle, et pas seulement la Coordination nationale, mais de nous toutes et tous, de convaincre et de rassurer l'ensemble des exécutifs, de la République des territoires au sommet de l'Etat, que cette nouvelle alliance est nécessaire, possible, réaliste, apaisante et prodigieusement créative pour réenchanter la démocratie, et réussir ce défi d'humanité que sont les transitions.

En cela, le thème central de nos journées : « Agir ensemble pour les transitions », est la meilleure traduction de notre volonté de réussir avec l'ensemble de la société, la représentation et les institutions. Placées sous les auspices de l'altérité, ces Rencontres sont l'occasion de mettre en lumière notre capacité à construire, sur la richesse de nos différences, l'écosystème, non pas d'un projet abouti que l'on nommerait démocratie, mais d'un processus continu. »

# COMMENT DÉCARBONER NOTRE QUOTIDIEN ?

**Alexandre Barré**, ingénieur physicien et président de l'association The Shifters, partage des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à titre individuel.

## CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Au-delà de plus de 2°C, les scientifiques prévoient un emballement du système, sans information sur le nouveau point d'équilibre. Les écosystèmes essentiels à la vie de l'Homme pourront-ils s'adapter ou se déplacer suffisamment vite ?

Il est prouvé que le changement climatique s'accompagnera de sécheresses plus longues avec des vagues de chaleur plus fortes, en particulier sur le pourtour méditerranéen. Ces sécheresses se traduiront notamment par des baisses de rendements agricoles, qui pourront conduire à des ruptures d'approvisionnement, des crises alimentaires et des tensions. Dans des situations politiques, économiques ou sociales déjà structurellement tendues, les sécheresses risquent d'aggraver les conflits.

Il faut s'attendre à de nombreux autres phénomènes désagréables devenant de plus en plus graves et/ou fréquents, comme par exemple le dépérissement de la forêt, la fissuration des bâtiments et des infrastructures de transport, des canicules et glissements de terrain, la montée des eaux...

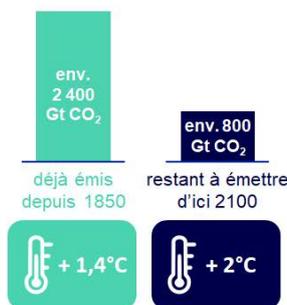
## DES ÉMISSIONS MASSIVES DE GES

Les émissions de gaz à effet de serre ont d'abord augmenté assez faiblement pendant la 2ème moitié du XIXe siècle et jusqu'au début du XXe siècle. Après-guerre, la hausse est beaucoup plus marquée, l'humanité a émis chaque année davantage jusqu'à aujourd'hui, de telle sorte que nous émettons 20 fois plus de GES que nos arrière-grands-parents. Durant les Trente Glorieuses, le développement de l'industrie et de la voiture individuelle s'est accompagné d'une consommation massive des énergies dites fossiles, le charbon, le gaz et le pétrole. Depuis 1850, nous avons déjà émis 2 400 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, ce qui garantit, d'après les scientifiques, une élévation de température par rapport à l'ère préindustrielle de 1,4°C en 2100.

Pour ne pas dépasser la limite de +2°C, il faut arriver à réduire nos émissions collectivement et que chacun agisse à son échelle individuelle.

Émissions anthropiques\* de CO<sub>2</sub> (Gt CO<sub>2</sub>/an)

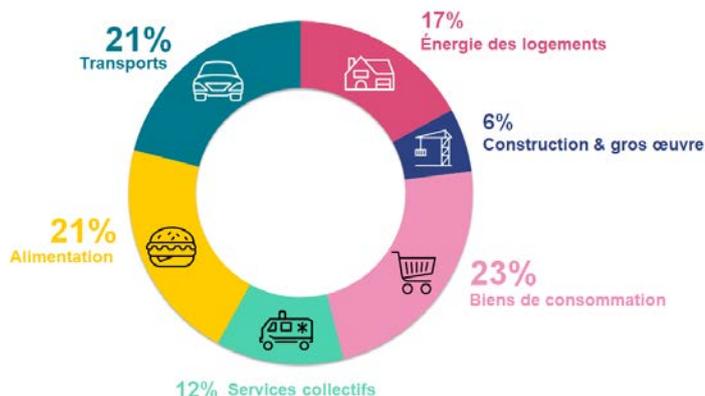
\* combustion d'énergies fossiles, procédés industriels, usage des sols et forêts.



Téléchargez la présentation



Téléchargez l'étude sur la résilience des territoires



## TRANSFORMER SA MANIÈRE DE CONSOMMER



Empreinte carbone d'un(e) Français(e) en 2016 : **12 t éq. CO<sub>2</sub>**

Appliquer la règle des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) pour réduire son empreinte carbone :

- Acheter moins, de meilleure qualité, pour plus longtemps
- Acheter ou vendre d'occasion
- Recycler

Cette règle s'applique également pour le numérique. Son impact sur le climat a aujourd'hui dépassé celui du transport aérien. Environ la moitié des émissions de GES sont liées aux terminaux que l'on achète, et l'autre moitié aux infrastructures. Des solutions existent :

- Choisir des appareils numériques durables et prolonger leur utilisation dans le temps
- Vider ses boîtes emails et son stockage de données en ligne régulièrement
- Limiter le nombre de destinataires de ses emails et se désabonner des publicités inutiles
- Visionner des vidéos en ligne a un impact non négligeable. *Netflix représente 10 à 15% de la bande passante mondiale, soit l'empreinte carbone du plus gros cimentier mondial.*

## DÉCARBONER NOTRE ALIMENTATION

Pour ce faire, il est important de :

- Consommer moins de produits d'origine animale (viandes et produits laitiers pèsent en fait pour 3/4 des émissions de notre alimentation).
- Cuisiner de saison et local.
- Agir contre le gaspillage alimentaire (33% de la nourriture produite dans le monde, va directement à la poubelle).



## DECARBONER NOS DÉPLACEMENTS

Pour les trajets courts, les modes de transport actifs sont à privilégier : marche à pied, vélo, roller, trottinette...

Pour les trajets de moyenne distance, utiliser les transports en commun permet de diviser au moins par 3 les émissions de GES. Le covoiturage au quotidien permet de diviser par 2 les émissions de GES. Si la voiture est indispensable, il est possible de jouer sur 3 paramètres : réduire sa taille, diminuer les frottements et adapter le mode de conduite.

Pour les longs trajets, il est préférable d'opter pour le train lorsque c'est possible. Cela permet de diviser l'empreinte de son trajet par 10 (entre 10 à 50 avec un train à grande vitesse).



## DECARBONER NOTRE LOGEMENT

Le chauffage domestique représente le principal émetteur de CO<sub>2</sub> dans les logements. Le gaz et le fioul sont les principales énergies utilisées en France pour se chauffer.

Quelques leviers d'actions possibles :

- Baisser la température de son logement
- Choisir un logement mieux isolé
- Rénover pour limiter les émissions liées au chauffage



En poursuivant les actions présentées ici, nous pouvons tous réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'environ un tiers. Nos actions individuelles permettent également d'envoyer un signal à tous les décideurs, économiques comme politiques, que nous souhaitons une société moins carbonée.

Le chemin à parcourir est long, mais la balade en vaut la peine !

Visionnez la vidéo



# ÉCHANGES AVEC MARC FESNEAU MINISTRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

**YVES LONDECHAMP, COPRÉSIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT  
CO-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

« Le thème de nos Rencontres « Le temps d’agir ensemble pour les transitions », évoque la transition écologique, mais également ce que nous sommes tentés d’appeler la transition démocratique, c’est-à-dire la recherche de nouvelles formes de relations entre les élus et les citoyens pour faire face à un désintérêt, voire une défiance, qui se manifeste même au niveau local comme l’atteste la faible participation aux dernières élections municipales et communautaires.

La transition écologique va nécessiter plus que des changements d’habitudes : des changements de modes de vie. Il existe déjà partout une floraison d’initiatives prises par les acteurs, notamment associatifs, pour mobiliser et accompagner les citoyens dans des activités de groupe dans lesquelles se tissent des liens, s’échangent des idées, se prennent des engagements, se créent de nouvelles tribus comme alternatives aux tribus anciennes. Mais l’expérience montre que toute cette effervescence reste dispersée et disparate.

A l’autre bout de la chaîne, les initiatives des pouvoirs publics territoriaux sont de plus en plus nombreuses et riches, mais elles ont du mal à toucher de nouveaux publics au-delà des « Toujours les mêmes », et malgré des outils inventifs. Elles souffrent par ailleurs d’un discrédit de principe de la part de certains citoyens, voire de certains acteurs, du fait de la défiance qui affecte jusqu’aux pouvoirs locaux.

Aujourd’hui, nous souhaitons vous questionner, Monsieur le Ministre, autour de deux problématiques qui nous semblent centrales :

- Comment faire franchir un palier qualitatif à la participation citoyenne locale, dans le respect de la libre administration des collectivités locales ?
- Comment le gouvernement entend-il aider les territoires à mettre en place des démarches participatives de qualité, et pérennes dans le temps ? »



En conséquence, il y a un vrai besoin de connecter les différents acteurs, en assurant un pont entre les politiques publiques menées par les agglomérations et les acteurs sur le terrain. De ce fait, les conseils de développement s'apparentent de plus en plus à des animateurs et facilitateurs des synergies d'acteurs dans les territoires, et à des animateurs du débat public territorial.

**MARC FESNAU, MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE**

« De nombreuses expériences de participation citoyenne sont menées au niveau local : le gouvernement a perçu un besoin de donner davantage de visibilité à ces initiatives.

Au niveau du Ministère de la Transition écologique, de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), avec le Centre Interministériel sur la Participation Citoyenne (CIPC), l'Etat a capitalisé des compétences mises en œuvre à l'échelle locale.

L'élément déclencheur de la création du Ministère des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, a été la crise des Gilets Jaunes. Les gouvernants ont alors perçu que des citoyens avaient des choses à dire.

La création de ce Ministère montre que la participation et la représentation se nourrissent l'un et l'autre, et que la réciprocité nourrit le débat démocratique.

Dans ce contexte, la Convention citoyenne pour le Climat est née, une initiative qu'il faut regarder avec intérêt pour son caractère novateur. Elle a permis de donner, pour la première fois, la parole à des citoyens au niveau national sur un certain nombre de thématiques. Ce processus a montré que des sujets n'auraient pas été mis sur la table s'ils n'avaient pas été appréhendés par ce collectif de 150 citoyens. De ce point de vue, cette convention a laissé un héritage assez considérable au-delà du contenu et du suivi des actions qui ont été votées par le Parlement. La question de la publicité, celle des transports ou encore de l'artificialisation des sols, n'auraient pas été considérées de manière aussi importante, s'il n'y avait pas eu cette Convention Citoyenne sur le Climat. Elle a sans doute permis de gagner beaucoup de temps sur un certain nombre d'initiatives qui, parfois, trouvent des difficultés à être mises en œuvre sur les territoires.

Aujourd'hui, l'un des enjeux est de crédibiliser la participation citoyenne, la mettre en œuvre de façon professionnelle et montrer objectivement son impact. Renforcer le lien de confiance avec les décideurs publics nécessite d'être clair sur les processus de participation citoyenne et sur la reddition des comptes. Les élus doivent prendre les décisions de manière transparente, éclairée, et argumentée devant les citoyens, qui y consacrent du temps de manière bénévole.

Pour systématiser la participation citoyenne, il faut l'intégrer pleinement dans l'élaboration des politiques publiques au niveau local comme au niveau national, mais aussi dans l'évaluation des politiques publiques.



Les grandes transitions touchent les bases de notre vie en société, nos modes de vie et notre quotidien. Il est nécessaire d'accompagner ces changements par un dialogue avec les citoyens qui sont profondément impactés et qui ont le sentiment de subir ces changements. Nous avons donc besoin de retrouver du collectif, de construire ensemble des solutions par des processus de démocratie participative. Beaucoup de solutions peuvent être construites à l'échelle locale : c'est à ce niveau que nous pouvons pleinement faire comprendre ce qu'est un changement de mode de vie au-delà des discours.

Les conseils de développement ont une place importante et éminente dans ces grandes transitions, parce qu'ils peuvent aider à la construction des politiques publiques locales en dialogue avec l'État, mais aussi parce qu'ils peuvent jouer un rôle de médiateur entre les élus locaux et les citoyens.

Une mission est en cours pour identifier l'ensemble des acteurs de la participation citoyenne et faire des propositions au gouvernement sur la manière de les coordonner. Capitaliser est intéressant, mais il reste encore du monde à convaincre de l'intérêt de ces démarches : citoyens, élus locaux, élus nationaux, écosystèmes divers et variés... »

Depuis juillet 2020, nous avons structuré l'action de l'État en matière de participation citoyenne en mobilisant des compétences et des connaissances spécifiques. Cette culture se développe avec la désignation de référents dans chaque pôle ministériel et l'organisation de processus participatifs de manière rigoureuse. Comme le dit Loïc Blondiaux, la participation citoyenne ne s'improvise pas, elle s'organise.

La conférence sur l'avenir de l'Europe est en cours à l'échelle européenne et nationale avec une Convention Citoyenne organisée par le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE). Nous allons suivre la démarche participative des collectivités territoriales à l'Est des Alpes-Maritimes sur la reconstruction des trois vallées qui ont été inondées l'année dernière. Nous avons la responsabilité de concevoir un dispositif de participation assez inédit, que je vous invite à suivre.

Visionnez la vidéo



# COMMENT DÉVELOPPER L'AGIR ENSEMBLE POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS ?

Animée par **Virgine Galligani**, journaliste indépendante, la table-ronde a réuni 3 intervenants :

- **Marie-Laure Lambert** - Juriste et chercheuse au laboratoire interdisciplinaire en urbanisme d'Aix-Marseille Université
- **Pierre Stadius** - Enseignant-chercheur en philosophie politique à l'Université de Franche-Comté
- **Raphaël Pouyé** - Directeur France de l'ONG Democratic Society



Visionnez la conférence



## LES INTERCOMMUNALITÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les intercommunalités disposent de deux principaux leviers pour agir face au changement climatique :

- La commande publique, en intégrant des critères environnementaux et des règles d'éco-conditionnalités dans leurs achats ou dans leurs contrats.
- Les documents de planification (PCAET, PDU, PLU...) pour mettre en place des stratégies locales.

Des observatoires du changement climatique et des groupes régionaux d'experts sur le climat (GREC), se sont mis en place pour vulgariser les connaissances et les mettre à disposition des élus locaux. Comment les villes européennes impliquent les citoyens dans l'action climatique ?

## FOCUS SUR 2 EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

- A 20 minutes de Bruxelles, l'organisation non gouvernementale Leuven 2030 incite la société civile, les entreprises, la collectivité locale et les institutions du savoir à s'approprier l'action climatique dans leur secteur, et à transformer ainsi Louvain en une ville neutre du point de vue du climat.
- A Édimbourg, des ateliers participatifs avec des habitants et des producteurs de matériaux biosourcés ont été organisés dans le cadre de la réhabilitation de quartiers post-industriels.

## DÉLIBÉRATION OU PARTICIPATION ?

La démocratie participative renvoie aux multiples initiatives qui permettent d'associer les citoyens au processus de décision politique.

La participation vise à consulter les citoyens pour recueillir leur parole sur des sujets donnés, sans chercher à transformer leur opinion.

La démocratie délibérative relève de l'éthique de la discussion pour reprendre l'expression du philosophe Jürgen Habermas. Une décision normative est légitime si elle se fonde sur des raisons issues d'une discussion publique à laquelle tous les citoyens peuvent participer en droit.

L'intérêt général se construit dans cette pratique de la discussion, laquelle suppose des éléments d'information, contrairement à la participation. Le citoyen peut alors modifier son opinion par la pratique d'une discussion éclairée par une information préalable.

## COMMENT ANALYSER LA DÉFIANCE FACE À LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ?

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une démocratie de la défiance. Cette situation n'est pas propre à la France, mais elle prend dans notre pays une virulence particulière étant donné le modèle politique qui s'est construit depuis la Révolution. Depuis 1945, la synthèse démocratique s'est construite autour de 3 piliers : piloter les politiques publiques, protéger les citoyens, recentrer le pouvoir sur l'exécutif.

Dans les années 1970, le processus d'individualisation des sociétés modernes, qui se traduit par l'avènement de la société de consommation ou la juridicisation du politique, remet en cause la manière de faire société. L'État est voué à l'impuissance face à ce mouvement d'individualisation. Enfermés dans un présent perpétuel, nous manquons de perspectives d'avenir. Ce mouvement d'individualisation du social, s'il est un progrès démocratique, en vient à saper les fondements de la démocratie.

L'ambivalence de la société française, apathique sur le plan des votes mais avec un fort bouillonnement social et une demande de participation de plus en plus importante, est préoccupante.

Pour repenser la démocratie représentative et la participation citoyenne, il faut d'abord repenser l'action de l'État, et non pas le réformer. Cela signifie passer d'une logique de production publique à une logique de construction de l'action publique, dans lequel le diagnostic global est associé à la décision.

Nous vivons un tournant délibératif de la démocratie. L'action des conseils de développement, celle de la Commission Nationale du Débat Public ou de la Convention Citoyenne pour le Climat, vont dans le sens d'une démocratie de la participation et de la délibération, qui doit renouer avec la confiance.

## LES CONVENTIONS CITOYENNES POUR FAIRE ÉMERGER UNE FORME DE DÉBAT PUBLIC

Le fait de permettre la discussion publique permet de faire émerger une forme de débat public, même s'il n'est pas forcément organisé.

Dans les années 90 un panel citoyen avait été réuni sur la question des OGM pour questionner les citoyens sur leur ressenti. Les positions étaient mitigées : un moratoire a été décrété au niveau européen pendant plusieurs années.

Les conventions citoyennes peuvent décevoir, c'est le cas de la Convention Citoyenne pour le Climat. La formule « reprendre les propositions sans filtre » du Président de la République a été malheureuse : les conventionnels ont eu le sentiment que leurs propositions n'avaient pas été entendues alors que le rôle d'arbitrage revient au politique. Le comité légistique qui a accompagné les travaux des conventionnels a pu faire barrage sur certaines mesures proposées. Les conventionnels auraient sans doute pu aller plus loin dans leurs propositions.

Deux exemples :

- Dans le Nord-Est de Paris, Est ensemble a organisé une convention citoyenne locale composée de 100 citoyen·nes tiré·es au sort pour réfléchir et trouver des solutions aux problématiques environnementales et sociales du territoire.
- Au Canada, la ville de Toronto anime des conventions citoyennes pour concevoir les politiques publiques de manière plus ouverte. Un panel représentatif de la population donne un avis éclairé de l'expertise d'usage, et permet de questionner les politiques de mobilités ou d'urbanisme. Les citoyens choisissent des thèmes différents, écoutent des experts, dialoguent ensemble, et échangent avec la collectivité.

# RESTITUTION DES ATELIERS



**Atelier 1 :** Des rivières à l'océan,  
l'eau qui relie nos territoires



**Atelier 2 :** Comment les démarches participatives et l'ouverture aux citoyens réinterrogent la place des Conseils de développement ?



**Atelier 3 :** Comment faciliter et accélérer les transitions durables ?  
Regards croisés entre expériences françaises et européennes



**Atelier 4 :** Comment accélérer la mobilisation des acteurs et des citoyens pour le climat ? Avec quels méthodes et modèles ?



**Atelier 5 :** Le travail en réseau du local à l'international, quelle plus-value pour les Conseils de développement ?



**Atelier 6 :** Les ruralités, terreaux d'innovation



**Atelier 7 :** La donnée au service du territoire

## ATELIER 1 : DES RIVIÈRES À L'OcéAN, L'EAU QUI RELIE NOS TERRITOIRES

Avec 20 000 km de côtes dont 5500 km en France métropolitaine, l'espace maritime français recouvre une rare richesse paysagère et maritime. Les fleuves, rivières, mers et océans relient les hommes et les territoires, ils constituent un bien commun, souvent altéré, que nous devons protéger. Différents acteurs travaillent en silos, bien souvent sur des périmètres définis par des compétences administratives. Comment agir collectivement pour une prise en compte coordonnée des différents acteurs fluvio-maritimes ?

Animation de l'atelier :  
**Jean-Eric Aubert**,  
Président de la Société  
Française de  
Prospective et  
Président de l'Université  
Internationale de la Mer

### MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE ET CONTRIBUTIVE DE L'EAU

Les conseils de développement partagent la conviction qu'il est urgent de développer des stratégies intégrées, collectives et inclusives à toutes les échelles du local au national, en faisant fi des politiques sectorielles, pour mettre en œuvre des actions efficaces dans l'ensemble des territoires.

Le Manifeste a été présenté à Monsieur **François Lambert**, directeur de cabinet de la Ministre de la mer et a fait l'objet d'un échange par visioconférence à l'occasion de cet atelier.

1 Reprendre l'idée du Grenelle de la mer et de son livre bleu d'un « Archipel France » pour une politique maritime intégrée. Cette politique qui exprime la solidarité des territoires et des acteurs, des bassins hydrographiques, des bassins versants, du littoral à la haute mer, se décline dans les régions et les territoires infrarégionaux définis de façon concertée. Elle nécessite une coordination à toutes les échelles, de la commune au bassin versant.

2 Associer les Conseils de développement à la création et au fonctionnement des parlements locaux de la Mer et de l'eau dans leur espace territorial (EPCI ou leurs groupements) afin d'assurer une prise en compte globale du cycle de l'eau.

Intégrer dans la loi le rôle des Conseils de développement dans l'élaboration d'une stratégie locale mer-littoral-bassins versants dont ils peuvent être les initiateurs.

3

Mettre en œuvre une gestion intégrée mer-littoral-bassins versants de façon pérenne en s'appuyant sur les méthodes de Gestion Intégrée des Zones Côtières expérimentées dans les territoires.

4

Intégrer la politique maritime et la politique de l'eau dans les projets de territoire locaux et régionaux (SRADDET).

5

6 Reprendre la préconisation du Grenelle de la mer : « Assurer la couverture de tous les territoires littoraux par des SCoT avec volet littoral avant 2015 et mise en place d'une incitation financière, et sur toute la France en 2020 », et créer ou renforcer un volet maritime et aquatique dans les PLUi.

7

Appliquer et suivre les recommandations de la Stratégie Nationale Mer et Littoral à l'échelle locale (projet de territoire, SCoT, Schéma de Mise en Valeur de la Mer...).

« Amener l'océan à tous les publics » : associer les Conseils de développement aux défis 6 et 7 du Programme Prioritaire de Recherche Océan et Climat 2020-2027 qui prévoit de sensibiliser le grand public et une participation des acteurs locaux.

8

Téléchargez le manifeste



## LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

Démarche et outil de gouvernance des territoires littoraux visant un développement durable, la gestion intégrée des zones côtières répond aux attentes et aux besoins de coordination souvent évoqués dans les territoires maritimes. Elle promeut une gestion intégrée de l'espace et des ressources prenant simultanément en compte les enjeux terrestres et marins, naturels, économiques et sociaux d'une zone littorale définie comme territoire cohérent de réflexion et d'action.

Faute d'un financement pérenne de l'animation, la GIZC est trop souvent considérée comme un projet dans un temps limité et non comme l'outil de gouvernance de long terme qu'elle devrait être.

*Agnès d'Artigues, Directrice adjointe du Syndicat Mixte du Bassin de Thau*

Le territoire de Thau réunit bon nombre de problématiques de gestion en territoire littoral soumis à des contraintes de risques naturels, de préservation des milieux et des espaces naturels et agricoles, de gestion raisonnée des ressources, notamment celles en eau, et est confronté à un accroissement démographique à maîtriser. C'est dans ce contexte que depuis 15 ans sont engagées des politiques contractuelles intégrées permettant de réunir les acteurs du territoire autour d'un programme d'action global, qui vise un développement durable et solidaire du territoire de Thau. Le nouveau contrat de gestion intégré, labélisé par le Ministère Contrat de transition écologique, couvre la période 2020-2025. Il comprend près de 500 actions articulées autour de 4 axes. Ce contrat donne à chaque acteur, public ou privé, une place particulière pour préserver le capital environnemental, tout en offrant des perspectives nouvelles de développement basées sur la résilience littorale, en s'appuyant notamment sur des solutions innovantes.

## LA SEINE : UN ENJEU PARTICIPATIF ET COOPÉRATIF

Indépendamment de la réponse politique, à la hauteur ou non des enjeux identifiés, la démocratie participative, ou la capacité d'agir de nos concitoyens, organisée ou non, doit également accompagner le processus démocratique et éclairer la décision politique. L'axe Seine est à ce titre un exemple des coopérations systémiques et supra territoriales à développer en vue de connecter les différents maillons de la chaîne. S'il existe une initiative institutionnelle de Paris au Havre autour des enjeux liés à la Seine, force est de constater que les Conseils de développement n'ont pas la taille critique et donc nécessaire, pour traiter les différents enjeux de l'amont à l'aval d'un fleuve, alors même que la gestion des uns est interdépendante avec celle des autres. Pour autant des débuts de réponses existent, et qu'il faut prolonger.

- A quelles échelles coopérer ?
- CoDev / CESER : quelles articulations ?

*Michel Nery, Président du Conseil de développement de Grand Paris Seine & Oise*

## CONTRIBUTION POUR UNE POLITIQUE MARITIME INTÉGRÉE

Le Conseil de développement de la métropole et du pays de Brest a conduit plusieurs auto-saisines sur la mer et le littoral. Parmi les propositions formulées :

- Construire un projet et une stratégie maritime pour le Pays de Brest ;
- Élaborer un SCOT maritime ;
- Élaborer et mener une politique de la Rade de Brest qui s'inscrit dans la stratégie maritime du territoire ;
- Mettre en place un outil de gouvernance ad hoc adossé au Pays de Brest dans une démarche de coconstruction associant élus et usagers.

## LES ASSISES CITOYENNES DE LA MER ET DU LITTORAL

En 2021, le Réseau des Conseils de développement bretons a organisé la 3ème édition des assises citoyennes de la mer et du littoral. A partir des réflexions menées par les conseils de développement, ces journées ont permis d'échanger sur les stratégies maritimes locales et régionales. Face aux mutations qui vont transformer les activités maritimes et celles liées à la mer et au littoral, la mobilisation des acteurs économiques et sociaux, mais aussi celle des citoyens, est essentielle. Le CESER et les Conseils de développement, avec leurs travaux spécifiques sur ces enjeux maritimes et leur habitude de travail en réseau, peuvent apporter leurs réflexions et préconisations dans ce débat. Une plateforme numérique permet de faire connaître et de partager les actions, et de poursuivre les débats sur un grand nombre de sujets.

Visionnez la vidéo de la 3ème édition



## ATELIER 2 : COMMENT LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET L'OUVERTURE AUX CITOYENS RÉINTERROGENT LA PLACE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

Face à un foisonnement d'initiatives proposant de nouvelles formes d'expression et d'engagement, et un souhait grandissant des habitants d'être associés à l'élaboration des politiques publiques, les intercommunalités redéfinissent les contours de la participation citoyenne. La composition des conseils de développement est notamment interrogée, les intercommunalités souhaitant plus de diversité et de représentativité dans les instances participatives pérennes.

Si certains conseils de développement s'orientent vers une ouverture partielle aux citoyens, ou une composition à 100% de citoyens tirés au sort, d'autres prennent une posture d'animateur de la participation citoyenne ou réaffirment, au contraire, l'importance de l'expertise des acteurs impliqués en se recentrant sur leurs spécificités.

Comment mettre en place les conditions d'émergence d'une expertise pluraliste, associant expertise professionnelle, d'usage, universitaire ou technique au sein des conseils de développement pour mieux répondre aux enjeux de transition ?

### CODEV DE PLAINE COMMUNE (93)

Situé sur l'un des territoires de la métropole du Grand Paris, le Conseil de développement compte 80 membres, essentiellement des citoyens volontaires. La Seine-Saint-Denis est le département le plus jeune de France, mais il n'est pas simple de faire venir des jeunes dans l'instance. Pour rassembler, les membres se rendent dans les fêtes des villes, les médiathèques, ou mobilisent par le bouche-à-oreille.

Le Conseil de développement a été saisi sur la participation citoyenne et son évolution, par le Président de Plaine Commune. Dans son avis, il pointe l'absence d'un projet intercommunal, les maires étant élus sur un projet municipal, ce qui freine la mise en place d'une politique participative à l'échelle de Plaine Commune. Il rappelle l'importance de consulter les citoyens sur trois temps : avant, pendant et après la décision publique, et met en garde une possible instrumentalisation du Codev pour servir d'alibi à la consultation citoyenne.

**Laurent Haddad**, Co-président du Conseil de développement de Plaine Commune



Animation de l'atelier :

**Jacques Bigot**, Président du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

### C3D DU GRAND NANCY (54)

Le Conseil de développement de la métropole du Grand Nancy (C3D) a été réinstallé en juin 2021, en augmentant la part de citoyens volontaires (56%). Le collège « citoyens » est constitué de 22 volontaires qui ont répondu à un appel à candidature. Des jeunes ont été recrutés dans l'espace public, et sont particulièrement dynamiques pour « aller vers les citoyens ». 40 membres constituent le collège territoires, désignés par les maires des communes de la métropole.

Le C3D a un positionnement particulier qui lui confère une autonomie et une capacité à « bousculer » les réflexions, en faisant des propositions innovantes.

Deux préoccupations principales guident ses travaux :

- Intervenir en amont, transmettre des avis avant les délibérations produites par la Métropole afin que les services aient le temps d'en prendre connaissance et d'intégrer éventuellement ses propositions.
- Évaluer la prise en compte de ses avis dans les politiques publiques.

**Marie Blanchard**, Co-présidente du Conseil de développement durable du Grand Nancy

## CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE LILLE

Le Conseil de développement renouvelle partiellement ses membres tous les 2 ans, afin d'assurer une transmission entre anciens et nouveaux membres. Il est composé de 160 personnes, dont 60 % de citoyens recrutés sur appel à candidature. Ce collège citoyens apporte un regard neuf sur les politiques publiques, une expertise d'usage notamment en matière d'habitat ou de mobilité, fait évoluer le regard des experts au sein du Codev, et fait émerger des préoccupations citoyennes pour conduire des auto-saisines, comme par exemple sur le vivre-ensemble. Ils sont également perçus comme des relais d'opinions dans les communes.

*Brigitte Auxent, Présidente du Conseil de développement de la Métropole européenne de Lille*



Le Conseil de développement est à l'initiative d'un Réseau des Acteurs de la Participation (RAP), dont l'objectif est de recenser et mettre en lien les organes de participation citoyenne à l'échelle de la métropole et des communes.



- Réunir les instances permanentes participatives pour un enrichissement réciproque
- Travailler en commun sur des sujets partagés, échanger les expériences et outils
- Créer une dynamique
- Partager les connaissances



## CODEV AIX-MARSEILLE PROVENCE

Le Conseil de développement va être réinstallé prochainement avec un nouveau format : 240 membres au lieu de 180, dont un collège citoyens de 60 membres. Les citoyens sont recrutés sur appel à candidature avec l'appui d'un prestataire, pour garantir la neutralité, en s'appuyant sur une grille de sélection basée sur la motivation et la diversité, comprenant des critères d'âge et de territoire, et un système de tirage au sort.

L'équipe permanente proposera une méthode d'animation pour intégrer pleinement le collège citoyens et permettre à chaque membre d'avoir la même voix. Ce collège sera complété par d'autres initiatives aux réponses complémentaires : travail avec les comités de quartier, les collèges citoyens, la mise en œuvre de plateformes participatives.... Le Conseil de développement constituera une caisse de résonance pour aller chercher d'autres formes de mobilisation.

Les élus souhaitent également mettre en place un conseil des jeunes métropolitains pour les 18-30 ans, avec l'idée qu'il soit plus « agissant » sur le terrain, qu'il puisse éventuellement se doter d'un budget participatif, et qu'il se distingue ainsi du Conseil de développement

*Vincent Fouchier, Directeur général adjoint chargé du projet métropolitain et du conseil de développement de la métropole Aix-Marseille Provence*

## ATELIER 3 : COMMENT FACILITER ET ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS DURABLES ? REGARDS CROISÉS ENTRE EXPÉRIENCES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

Les transitions sont des processus de transformation qui concernent à la fois les acteurs et les territoires. Pour répondre aux nombreux défis techniques, organisationnels ou économiques qui se posent, il est nécessaire d'interroger l'articulation entre les politiques publiques et les initiatives collectives dans les territoires.

Animation de l'atelier :  
**Raphaël Pouyé**, Directeur  
France Democratic Society



### MOBILISER POUR LE CLIMAT: L'APPROCHE DE DEMSOC

La gouvernance des transitions renvoie aux dispositifs participatifs d'apprentissage et d'expérimentation, qui visent à faciliter et à accélérer des transitions durables.

La métropole d'Orléans a rejoint le programme, basé sur l'apprentissage entre pairs et sur l'expérimentation, pour identifier les leviers qui permettent d'impliquer la société civile et les citoyens dans l'action climatique.

*Raphaël Pouyé*, Directeur France de  
l'ONG Democratic Society

### CONTRIBUTION DE L'ESPACE CITOYEN DU GRAND ANNECY AU PCAET

Le Grand Anancy a engagé un travail sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec, au préalable, l'organisation d'ateliers ouverts aux habitants.

Le travail s'est organisé durant 7 mois, en plusieurs phases :

- **Acculturation** : mise en place d'un groupe de travail de 25 personnes réunissant des militants associatifs mais aussi des citoyens.
- **Analyse** : 68 actions collectives et individuelles prioritaires ont été analysées et 150 questions ont été identifiées.
- **Échanges** avec les élus et services du Grand Anancy à mi-parcours, sur la base de 9 questions stratégiques.
- **Formalisation** d'un avis transmis aux élus. Pour la première fois, les membres de l'Espace Citoyen ont reçu une réponse écrite, détaillant les points retenus ou à approfondir.

Le PCAET a été adopté le 24 juin 2020.

*François Blanchut*, Président de l'Espace citoyen du Grand Anancy et  
*Isabelle Brun*, Chef du service Prospective Europe Politiques Contractuelles  
du Grand Anancy



## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, DURABLE, ET DÉSIRABLE

En 2019 le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres s'est fixé le cap de coconstruire un territoire solidaire, durable et désirable en faveur des transitions. Pour les 10 ans de l'association, le Conseil de développement a décidé d'aller à la rencontre des habitants pour identifier les initiatives et projets sur la thématique des transitions et du changement de mode de vie. Plusieurs projets ont été menés, avec notamment l'élaboration d'une carte des initiatives et l'organisation d'un événement « booster d'initiatives ».

*Magali Le Paih*, Co-présidente du Conseil de développement d'Erdre & Gesvres



## UN RÉSEAU DE 19 VILLES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ODD

Mettre en place les conditions d'émergence d'une expertise pluraliste, entendue comme relevant de l'association de plusieurs formes d'expertises que sont l'expertise professionnelle, d'usage, universitaire ou technique au sein des Conseils de développement.

Dans le cadre du programme URBACT, Trim - ville de 195 000 habitants située en Irlande dans le comté de Meath - a été désignée ville pilote pour expérimenter une zone bas carbone. Une académie pour le climat a été mise en place, avec des formations gratuites pour les élus et citoyens

*Stina Heikkilä*, Experte Principale pour URBACT



Visionnez l'atelier



## ATELIER 4 : COMMENT ACCÉLÉRER LA MOBILISATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS POUR LE CLIMAT ? AVEC QUELS MODÈLES ET MÉTHODES ?

Dans le cadre d'un projet inter-conseils de développement, la CNCD a rassemblé des ressources existantes sur des approches destinées à favoriser la participation des personnes qui ne sont pas déjà impliquées. Cet atelier prolonge les réflexions en proposant un échange sur des outils et méthodes permettant de mobiliser les acteurs et les citoyens pour le climat.

Animation de l'atelier :  
**Yves Londechamp,**  
Co-président de la CNCD

### LA ROUE DES MODES DE VIE

Dans le cadre du programme partenarial d'action-recherche Transition Énergétique et Sociétale (TES), le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres a contribué aux travaux sur l'évolution des modes de vie. Face à l'urgence écologique, les organisations ont recherché des leviers et des freins pour faire évoluer les modes de vie à différentes échelles géographiques. Ces réflexions ont été synthétisées dans une « Roue des modes de vie », dans laquelle six dimensions interdépendantes ont été mises en évidence et explicitées :

- les comportements et habitudes de la vie quotidienne qui interrogent nos besoins et nos envies,
- un ensemble de valeurs et de représentations,
- un ensemble d'objets et de systèmes techniques,
- le territoire physique et les infrastructures qui correspondent au cadre environnemental et matériel,
- les institutions (locales, nationales et supranationales), productrices de normes et de stratégies,
- l'organisation de la vie sociale et économique.

L'échelle territoriale apparaît bien située pour associer des pratiques nouvelles issues de la société civile à des aménagements portés par les acteurs publics et ainsi faire système pour changer des modes de vie.

Les partenaires du programme TES proposent d'expérimenter cette grille d'analyse pour aider à la conception et à l'évaluation de projets et s'assurer qu'ils contribuent à un véritable changement des modes de vie.

**François Xavier Lamotte,** membre  
du Conseil de développement d'Erdre & Gesvres

### L'ATELIER 2 TONNES

Le Conseil de développement de Toulouse Métropole a mis en place des ateliers "2tonnes", ateliers immersifs et pédagogiques qui permettent de comprendre les solutions à apporter pour limiter le dérèglement climatique, et passer à l'action concrètement, à sa façon. Par groupe de 10 personnes, les participants vivent en accéléré les 30 prochaines années, et choisissent des actions individuelles et collectives à l'échelle de la France.

"2tonnes" représente la quantité d'émissions de gaz à effet de serre par an et par personne (en équivalent CO<sub>2</sub>) vers laquelle nous devons tendre d'ici à 2050, afin de respecter les engagements de l'accord de Paris, soit un objectif de neutralité carbone en 2050 et une limitation à +1,5°C à horizon 2100. Les Français sont, aujourd'hui, à 10 tonnes environ.

En amont de l'atelier, les participants sont invités à réaliser leur bilan carbone individuel, afin de personnaliser l'expérience.

**Clara Giraudat,** Conseil de développement  
Toulouse Métropole



Visionnez la vidéo



## RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC CARTO-PARTY

Le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) outille et accompagne les acteurs de la région des Hauts-de-France dans leurs dynamiques de transition.

Il met à disposition une boîte à outils de l'économie de la fonctionnalité et la coopération, dans laquelle est proposé un outil d'animation participatif et ludique pour cartographier un système d'acteur-rices et renforcer la coopération. Le kit "Carto-Party" permet de mettre en place une animation dynamique en petits groupes, autour d'un projet. En 2 à 3 heures, les participants renforcent leur connaissance des enjeux et contraintes de chacun, ils débattent collectivement de la dynamique de construction du système d'acteur-rices et engagent une première coopération.

Le kit carto-party est composé de plusieurs supports à imprimer :

- une notice d'utilisation pour permettre une prise en main du kit d'animation,
- un plateau "cartographie", support conçu pour positionner les différentes parties prenantes identifiées,
- des planches de personnages,
- un carnet de synthèse des échanges.

*Alexis Montaigne, Chargé de mission citoyenneté,  
Centre ressource du développement durable*



Pour aller plus loin :  
<https://www.transitions-economiques.org/>

## LE BIM POUR UNE VILLE INTELLIGENTE ET DURABLE

La démarche BIM-CIM (Building-City Information Management) proposée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment s'appuie en partie sur des simulations systémiques et environnementales pour mieux caractériser, concevoir et administrer la ville durable, au service des usagers. Le BIM, d'abord utilisé à l'échelle du bâtiment, s'impose progressivement au sein de projets de quartiers et villes intelligents.

Quelques usages :

- Faciliter la compréhension du projet par la visualisation.
- Mettre facilement à disposition des données complexes, et récupérer des informations.
- Permettre une mise en perspective à une échelle territoriale plus grande.

*Mélanie Tual, Urbaniste, Chercheur expert au CSTB*



*« Mobiliser les citoyens, c'est faire en sorte qu'ils se sentent concernés et se donnent le droit d'être acteur. »*

*« Les conseils de développement nécessitent de s'appropriier les différents outils et de faire preuve d'agilité sur le terrain pour dépasser les verrous administratifs. »*

## ATELIER 5 : LE TRAVAIL EN RÉSEAU DU LOCAL À L'INTERNATIONAL, QUELLE PLUS-VALUE POUR LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

Rencontres, forums, partages d'expériences, réseaux sociaux, en virtuel, en distanciel ou en présentiel, le monde d'aujourd'hui se pense en réseaux. Comment les conseils de développement s'investissent-ils pour dépasser le périmètre de leur territoire afin d'enrichir leurs travaux et partager leurs bonnes pratiques ? Comment cette trame coopérative et démocratique qu'ils tissent à différentes échelles, leur permet-elle d'accroître la pertinence de leurs travaux ?

Animation : **Marie-Christine Simiand**,  
Présidente du C2D Grenoble Alpes  
Métropole

Compte rendu de l'atelier



### CONSTAT

- Une grande hétérogénéité des modes de fonctionnement des conseils de développement.
- Une archipélisation des instances de démocratie participative.
- Une perte de sens de l'engagement.
- Des conseils de développement parfois fragiles (lié à la volonté des élus, non renouvellement de subventions...)

### LES CODEV : 1 ADN COMMUN

- Une posture contributive et pas seulement participative pour guider l'action politique et accompagner sa mise en œuvre.
- Des savoir-faire dans la capacité à animer un réseau de forces vives locales.
- Une éthique du débat.
- Un esprit d'ouverture.
- Une dynamique de coconstruction.
- La capacité à faire réseau à différentes échelles.

- Mettre en œuvre des actions communes
- Capitaliser
- Pour une continuité territoriale et temporelle
- Mutualiser, optimiser les ressources
- Peser auprès des instances
- Relier ce qui est éparpillé
- Enrichissement mutuel
- Contourner les difficultés

## FAIRE RÉSEAU

### A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Comment animer les forces vives locales, tisser des liens avec les habitants, les associations, les entreprises, les universitaires ?

### A L'ÉCHELLE REGIONALE

Comment gagner en légitimité, être identifié en tant que partenaire de l'action publique en capacité de faire remonter les aspirations locales ?

### A L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE

Comment s'affranchir des limites administratives ?

### A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Comment entrer dans une logique apprenante ?



Constitué en 2011, le réseau breton se donne pour objectif de promouvoir la démocratie participative et contributive, mutualiser et capitaliser les travaux des conseils de développement, conduire des formations en commun.

La coordination courante du réseau et de son comité d'animation est assurée par un groupe de 4 à 5 coordinateurs, membres et techniciens de Conseils de développement.

Son fonctionnement est rendu possible par une subvention du Conseil régional, qui permet d'avoir à disposition une personne à mi-temps pour animer le réseau et un outil collaboratif d'échange et d'information.

[cdbretagne.org](http://cdbretagne.org)

**Maryse Larpent**, chargée de mission du Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest



Créé sous forme associative en juin 2019, le Réseau 44 fédère 15 Conseils de développement du département de Loire Atlantique. Il permet de mutualiser des ressources, partager des informations, mais aussi de gagner en visibilité à l'échelle départementale.

Le Réseau 44 repose sur deux instances de gouvernance :

- le bureau de l'association,
- un comité d'animation chargé de faire vivre le Réseau, réunissant bénévoles et animateurs des Conseils de développement membres.

Il bénéficie d'une subvention départementale.

[reseau44cd.fr](http://reseau44cd.fr)

### VERS UNE COORDINATION SUD PACA

La région Sud PACA comprend 17 conseils de développement dont 5 sont en cours de renouvellement ou de création. Plusieurs conseils de développement ont souhaité se constituer en coordination régionale pour partager leurs expériences, méthodes et travaux, conduire une réflexion commune sur les réformes dont ils peuvent faire l'objet et plus généralement sur les questions de participation citoyenne.

Une charte est en cours d'adoption, elle présente les grands enjeux, objectifs et engagements pour y répondre. Parmi ceux-ci, celui d'obtenir un siège supplémentaire au CESER pour porter la voix des conseils de développement.

**Bernard Tomasini**, Président du Conseil de développement de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

### UN EXEMPLE TRANSFRONTALIER

Une obligation légale d'intégrer des allemands dans la composition du conseil de développement : 3 citoyens nommés par le maire de Kehl



Aucune définition du citoyen transfrontalier ni reconnaissance ni droits



Pas d'instance équivalente outre Rhin



Des freins géographiques et symboliques : le Rhin est une frontière physique



Des freins culturels : action directe vs réflexion  
Barrière de la langue



mixer actions concrètes et travaux théoriques sur des sujets à forts enjeux



traduire les travaux en allemand



élargir les travaux à des citoyens allemands, au-delà de la ville de Kehl

**Emma Ann**, Vice-présidente du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

## ATELIER 6 : LES RURALITÉS, TERREAUX D'INNOVATION

La prise de conscience écologique, la volonté de consommer local, l'envie de s'engager dans la vie locale sont autant de nouvelles aspirations qui questionnent les modèles de développement des territoires ruraux. Alors que les collectivités territoriales sont interpellées sur leur capacité à engager des processus de transition, l'espace rural voit se multiplier des innovations sociales portées par des collectifs citoyens et des acteurs locaux. Comment les conseils de développement contribuent-ils à ces nouvelles dynamiques ?

Visionnez la vidéo



**"ON AMÉNAGE LE MONDE COMME ON ENVISAGE LA VIE" : PENSER GLOBALEMENT LA TRANSITION**  
VALÉRIE JOUSSEAUME, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT DE NANTES

Quel est notre imaginaire collectif aujourd'hui ? Notre lieu de vie idéal ?



**La vie moderne ?**  
Des équipements  
La ville



**Une vie en vacances ?**  
Qualité paysagère  
Régions touristiques



**?**  
Un impensé de la politique  
et de l'aménagement

- Crise écologique
- Inégalités et compétition
- Inadaptation de la logique marchande des biens matériels
- Effondrement de l'emploi salarié
- Inadaptation des organisations hiérarchiques
- Pouvoir numérique et risque démocratique

Après la vie moderne et la vie comme en vacances, il convient d'inventer un autre modèle d'aménagement autour du monde immatériel et de réfléchir à un urbanisme relationnel.

Pour y parvenir, il est important de :

- redonner du sens à l'action publique, au collectif,
- réinscrire le territoire dans une postériorité, avec un lien aux générations futures,
- se réancrer dans l'ici et le maintenant, face à l'accélération des rythmes.

Les territoires qui sauront se saisir de ces enjeux seront valorisés demain.



**Ère sauvage**



**Ère paysanne**

*Le monde est perçu et aménagé comme un potager*

"c'est fertile" villages  
"c'est durable" diversité paysagère



**Ère de la modernité**

*Le monde est envisagé comme une grande usine*

"c'est fonctionnel" grandes villes périurbain  
"c'est pratique" transports  
"c'est propre" grande distribution

Un effondrement sous l'effet des excès de l'accumulation et de la révolution numérique

**Vers une nouvelle ère ?**

*Après le temps des ingénieurs est venu celui des ingénieux*

2 visions du futur s'opposent



**Récit hypermoderne**

technologies numériques  
transhumanisme  
smart mégalopoles

**Récit des transitions**

3 mots pour repenser l'aménagement du futur : protéger, relier, donner du sens

*Le monde est envisagé comme un jardin*

"c'est sain"  
"c'est beau"  
"c'est authentique"

## DE LA VOIE FERRÉE A LA PISTE CYCLABLE : NAISSANCE D'UN PROJET DE VOIE VERTE

Située sur le piémont pyrénéen, la communauté de communes Garonne Salat est composée de 55 communes et compte près de 18 000 habitants. En 2018, le Conseil de développement nouvellement mis en place s'est saisi d'un projet de voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée abandonnée depuis 60 ans, entre Boussens et Lacave. Il s'agissait de répondre à une volonté exprimée par de nombreux habitants de pouvoir emprunter cette voie, située sur l'itinéraire de la V81, la véloroute du piémont pyrénéen.

Le Conseil de développement a effectué un diagnostic basé sur l'expertise de ses membres, et un travail d'investigation sur le terrain, pour proposer un dossier technique aux élus de la communauté de communes. Le projet a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire le 28 juin 2018.

Soutenue par les associations cyclistes régionales, une première tranche de travaux a été financée pour un montant d'1,4 millions d'euros par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Inauguré en septembre 2019, ce tronçon rencontre un fort succès de fréquentation. Un deuxième tronçon de 5 km de His à Lacave a vu le jour en 2020, avec un financement à hauteur de 1 million d'euros du Conseil départemental.

Le Conseil de développement travaille actuellement sur la continuité et la poursuite de ce projet en aval jusqu'en Ariège et en amont vers Boussens, ainsi que sur les actions d'accompagnement : aires de parkings, plantations, équipements, installation d'un réparateur loueur de vélo, etc.

Ce projet a permis de démontrer l'intérêt du Conseil de développement : certaines communautés de communes voisines ont décidé de créer leur propre instance.

**Danièle Dausseing**, Présidente du Conseil de développement de Cagire Garonne Salat

## ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DE TRANSITION

Située entre Rennes et Nantes, Redon agglomération compte 31 communes et 68000 habitants. En 2019, la communauté d'agglomération a répondu à l'appel à projet de l'ADEME « Mobiliser les Breton·nes », dans lequel le Conseil de développement s'est inscrit pour aider à identifier les initiatives de transition sur le territoire.

Un groupe de travail de 15 membres s'est constitué au sein du Conseil de développement, pour définir dans un premier temps le terme de transitions, en allant à la rencontre des citoyen·nes et des acteurs du territoire. Pour le Conseil de développement, les initiatives de transition renvoient à des

actions concrètes, de belles histoires qui invitent à repenser les solidarités locales et inventer de nouvelles formes de faire ensemble.

A partir de cette définition, les membres ont préparé une grille d'analyse pour aller à la rencontre d'une trentaine d'initiatives. L'objectif de ce travail étant de connaître les initiatives, favoriser leur mise en réseau, comprendre les conditions d'émergence des projets collectifs qui ne sont pas forcément constitués sous forme associative, mais aussi donner envie aux habitants de s'engager.

Ce travail interroge le positionnement de l'agglomération et des communes pour soutenir ces initiatives. Le Conseil de développement souhaite se positionner, aux côtés de l'agglomération pour accompagner les projets de transition, tisser du lien et que cette action s'inscrive dans le Plan Climat Air Energie Territorial.

**Emmanuelle Guérin**, Coordinatrice du Conseil de développement de Redon agglomération



Guide des initiatives du pays de Redon pour une transition énergétique et sociétale



## UNE COOPÉRATION INTER-CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Le Centre Bretagne, territoire peu dense avec une population de 200 000 habitants, est caractérisé par une forte activité agricole et agroalimentaire. Diagonale des bas salaires, il représente seulement 6 % des emplois bretons et les cadres y sont sous-représentés.

Les Conseils de développement du Pays du Centre Ouest Bretagne, de Pontivy et de Loudéac Communauté ont souhaité mettre en place un projet collaboratif pour donner de la visibilité au Centre Bretagne, et que le territoire soit identifié parmi l'un des 300 territoires de projet à l'échelle nationale.

Le projet Bretagne Centre – Kreiz parzh est construit de façon collaborative et se structure autour de trois axes de développement :



Économie circulaire  
et énergie  
CoDev de Pontivy

Fédérer les actions

- hydrogène vert
- économies d'énergie
- rénovation des bâtiments
- eau



Alimentation, santé,  
agriculture  
CoDev de Loudéac

Réconcilier agriculture et  
société

- préservation de la ressource en eau
- accès au foncier



Place des jeunes  
et formation  
CoDev du Pays COB

Développer une offre de  
formation supérieure et  
accompagner les évolutions des  
métiers

- campus connectés

### Opération Nerzh : valoriser et mettre en réseau la jeunesse du Centre Ouest Bretagne

L'enquête menée entre 2018 et 2019 auprès des 15-30 ans (1000 réponses) a révélé que le regard singulier des jeunes n'est pas forcément partagé ou compris par les décideurs politiques. Les manières de faire et d'agir des jeunes peuvent apparaître innovantes et décalées des schémas plus classiques. La mise en lumière des jeunes et de leurs projets permet de recréer du lien entre les générations et d'éveiller la curiosité de tous les habitants. Une plateforme numérique permet de développer la mise en réseau des 15-30 ans, avec à terme une cartographie des projets. Nerzh représente pour le Conseil de développement un outil de mobilisation des jeunes pour intégrer leurs réflexions sur tous les sujets explorés.

*Daniel Caillarec, Président du Conseil de développement du Pays Centre Ouest Bretagne*

### Interventions dans la salle

Comment faire connaître  
le Conseil de  
développement ?  
Comment les élus  
perçoivent-ils les  
propositions et projets ?  
Quelles suites leur sont-  
ils donnés ?

### LE CODEV, INCITATEUR DE PROJETS

Le Conseil de développement du Val de Loire Nivernais joue un rôle d'incitateur de projets auprès des élus. Quelques exemples :

- week-end découvertes à destination des internes en médecine
- accompagnement du projet de création d'un centre technique fluvial
- opérations ville à joie dans les villages du territoire

### DES PETITS DÉJEUNERS CITOYENS DANS LES VILLAGES

Le Conseil de développement du pays de Langres organise le samedi matin des petits-déjeuners thématiques pour aller à la rencontre des habitants dans les villages. Chaque rencontre donne lieu à un compte rendu, diffusé aux élus. Le Président du Conseil de développement est invité à s'exprimer dans le cadre des réunions du bureau et du conseil syndical du PETR.

Revivez la conférence



## ATELIER 7 : LA DONNÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'ouverture des données publiques s'est fortement développée dans les grandes collectivités et elle constitue une réelle opportunité pour améliorer le quotidien, accéder plus facilement à des informations, ou encore faire connaître l'action publique. Pourtant, leur accès demeure compliqué pour un grand nombre de territoires, et leur réutilisation est bien souvent réservée à des spécialistes. Comment renverser la tendance et faire de la donnée publique un activateur de citoyenneté en facilitant son accès et sa compréhension ?

Animation de l'atelier :  
**Alexandra Vidal,**  
Déléguée générale de la  
CNCD

### CONTEXTE

Depuis 2016, la loi sur l'ouverture des données publiques oblige toutes les collectivités de plus de 3500 habitants et les administrations de plus de 50 agents à publier en ligne leurs bases de données.

Depuis l'adoption de cette loi, l'intégralité des régions, deux tiers des départements, et plus de la moitié des communes et intercommunalités de plus de 100 000 habitants ont ouvert leurs données. Pour les collectivités de taille inférieure en revanche, l'open data reste une problématique majeure.

Aussi, si l'ouverture des données progresse, elles ne sont en réalité que très peu accessibles. Près de la moitié de la population française seulement peut accéder à des données locales toutes collectivités confondues, et seulement 42 % des Français interrogés déclarent ne pas savoir de quoi il s'agit, selon le baromètre numérique 2021 réalisé par le Credoc.

Cet atelier questionne ainsi la prise en main et la compréhension des données, face à la complexité des open data existants.

Comment naviguer dans un tel océan de données ?

Comment créer des interfaces simples et coopératives pour que l'intelligence devienne collective ?

### L'OPEN DATA : OUTIL DE CITOYENNETÉ ACTIVE ?

Le C2D de Bordeaux Métropole s'est interrogé sur le développement d'un portail des données publiques. Pour réfléchir à cette problématique, un groupe de travail a été formé, composé de personnes non spécialistes de la donnée. Il est le résultat d'une démarche collaborative et innovante entre la ville de Bordeaux, la Métropole et cinq communes pilotes.

Trois grands enjeux ont émergé de ce groupe :

- la donnée doit être considérée comme utile et exploitable par tous,
- la donnée n'est pas une fin en soi mais un moyen dont il faut savoir se saisir,
- l'utilisation de la donnée doit être dédramatisée.

Cet atelier constitue une première étape vers la mise en place d'une plateforme mutualisée permettant à toutes les communes de la métropole qui le souhaitent de prendre en main simplement les données, et aux réutilisateurs d'avoir facilement accès aux données de toute la métropole.

A travers un plan d'action qui a permis de s'appuyer sur des compétences et des outils locaux, de sensibiliser et de créer un espace d'échanges entre élus, agents de la Métropole et société civile, ce sont près de 250 « jeux de données » qui sont désormais mis à disposition de tous.

*Damien MOUCHAGUE, Directeur du Conseil de développement de Bordeaux Métropole*

## UNE PLATEFORME D'INTELLIGENCE TERRITORIALE

En juin 2019, le Président d'Angers Loire Métropole invite le conseil de développement Loire Angers à contribuer au projet Territoire intelligent.

L'objectif de ce projet ? Rendre un maximum de données récoltées publiques, sur la plateforme open data existante, et nourrir cette interface avec des données issues des échanges entre experts, médiateurs et structures participatives.

Il s'agit d'un projet ambitieux qui s'appuie sur le déploiement et l'exploitation d'une infrastructure technologique sur le territoire, son but ultime étant de permettre l'accès et le partage de données au service de l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens, de l'environnement et de l'économie.

Les enjeux de cette plateforme d'intelligence territoriale sont donc multiples :

- **Recueillir les demandes et propositions** des acteurs du territoire (citoyens et organisations) ;
- **Mutualiser**, dans une base d'information territoriale, des informations et données territoriales existantes et favoriser leur mise à jour en temps réel ;
- **Organiser la mise à disposition** des informations, en réponse aux demandes, en veillant à leur accessibilité ;
- **Faciliter l'utilisation** collaborative et participative des données collectées par les acteurs du territoire.

*Jean-François CAILLAT, Président du Conseil de développement Loire Angers*

### Les enjeux de l'Observatoire

#### COOPÉRATION

Favoriser une collaboration effective entre élus, agents des collectivités et citoyens.



#### INCLUSION

Mieux répondre aux besoins des habitants d'un territoire en les impliquant dans la conception de l'outil.

#### ANALYSES CROISÉES

Sortir d'une vision en silo et croiser les regards en proposant un outil capable de répondre tant aux besoins des métropoles que des collectivités de plus petite taille.



Un premier aperçu du potentiel de l'application



### L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET CITOYEN

**L'idée ?** Créer une plateforme pour rendre les données accessibles et intelligibles pour le plus grand nombre de citoyens, en s'appuyant sur les attentes, besoins et compétences des conseils de développement.

**L'objectif ?** Développer une coopération effective entre élus, agents des collectivités et citoyens.

Dans un premier temps, une réflexion a été amorcée sur le socle, structuration de base de l'application. Ce socle est essentiel dans le développement de l'observatoire puisqu'il contient des informations de base sur la géographie de nos territoires (données cartographiques, statistiques, financières, compétences des collectivités, informations de base sur les conseils de développement...).

Dans un second temps, des groupes thématiques seront créés, au sein desquels membres des conseils de développement, experts, et agents des collectivités partageront leurs interrogations et expériences afin d'identifier ensemble, des sources et fonctionnalités à intégrer dans l'application en fonction des attentes et besoins de chacun.

*Christophe BAYLE, Président de l'Espace citoyen du Cognaçais*

# CLÔTURE DES RENCONTRES

Les coprésidents Yves Londechamp et Dominique Valck clôturent les 13e Rencontres des Conseils de développement.

**Yves Londechamp** retient 4 points principaux :

- Des échanges très riches, une belle démonstration de ce que produit l'intelligence collective avec l'émergence d'idées que nous n'avions pas imaginées au départ.
- De nombreux partages d'expériences et des échanges inopinés entre conseils de développement.
- Un jalon de la réflexion sur l'évolution des conseils développement.
- De la matière pour alimenter la réflexion collective au sein du réseau.

Pour **Dominique Valck**, ces Rencontres ont permis de casser un plafond de verre en mettant en lumière la capacité des conseils de développement à inventer, à se repositionner, et à se remettre en question aussi.

Les deux journées ont montré que les conseils de développement sont en capacité d'être de véritables *faiseurs*, de rentrer dans l'action et d'aller vers la démocratie délibérative. Sans tomber dans une forme de radicalité, qui consisterait à faire contre ou à faire, l'idée est bien de faire avec.

Dans un contexte où la défiance se réoriente vers les institutions, les conseils de développement en tant que petits outils de la République peuvent être extrêmement efficaces pour renouer les liens et apaiser le débat territorial.



Bureau de la CNCD élu lors de l'Assemblée générale du 9 novembre 2021

# PODCASTS

Mosaïque FM, radio locale de catégorie A pour les habitants de l'Est du Var, a suivi l'événement et réalisé des interviews. Mosaïque FM apporte aux auditeurs des informations locales dans tous les domaines et plus particulièrement la culture et le fonctionnement des institutions.



En collaboration avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, la radio diffuse un journal mensuel pour mieux faire comprendre son fonctionnement et les actions qu'elle soutient.

Découvrez les podcasts :



Décarboner notre quotidien :  
quelles sont vos réactions suite à  
la conférence d'Alexandre Barré ?



Dominique Lempereur, Président du Conseil de  
développement des Sorgues du Comtat



Marie-Christine Simiand, Co-présidente du Conseil de  
développement de Grenoble Alpes métropole



Bernard Tomasini, Président du Conseil de  
développement de l'agglomération de Sophia-Antipolis



Dominique Valck, Co-président du Conseil de  
développement du Grand Nancy, coprésident de la  
CNCD



Tania Marcellus Jean Alexis, Présidente du Conseil de  
développement de l'agglomération du Centre de la  
Martinique



Christian Louis, Vice-président du Conseil de développement  
du Haut Var



Témoignages autour des  
Rencontres



Témoignages autour des  
ateliers



Maryse Larpent, Chargée de mission du Conseil de  
développement de la métropole et du Pays de Brest



Magali le Paih, Co-présidente du Conseil de  
développement d'Erdre & Gesvres



Raphaël Pouyé, Directeur France de l'ONG  
Democratic Society

Accéder aux podcasts



# VIDÉOS



Ouverture des Rencontres



Comment décarboner notre quotidien ?



Échanges avec Marc Fesneau, Ministre chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne



En 2021, comment développer l'agir ensemble pour réussir les transitions ?



Comment accélérer et faciliter les transitions durables ?

Parcourez les vidéos sur youtube



Les ruralités, terrains d'innovation



Restitution des ateliers



Restitution théâtralisée



Clôture des Rencontres



Interlude théâtral

# REMERCIEMENTS



A l'occasion des 13e Rencontres de développement, de nombreux intervenants ont pris la parole pour échanger, débattre et apporter leur expérience.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement Estérel Côte d'Azur agglomération et son Président pour son accueil. Les agents de la communauté d'agglomération, de la ville de Saint-Raphaël et du Palais des Congrès se sont mobilisés tout au long de ces 2 journées, nous les remercions chaleureusement.

Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur le Ministre Marc FESNEAU qui nous a fait l'honneur de sa présence par visioconférence.

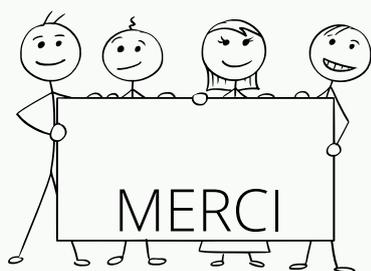
Cet évènement a été conçu de manière collaborative, grâce à la mise en place d'un comité d'organisation composé de membres et technicien·nes de conseil de développement. Un grand merci pour leur engagement.

Cet évènement a bénéficié du soutien du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Une aide a été allouée à 13 membres de conseils de développement ruraux pour leur permettre d'assister gratuitement à ces journées et de bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de déplacement et d'hébergement.

Un grand merci à l'ensemble des animateurs, intervenants et rapporteurs des plénières et ateliers :

- Alexis MONTAIGNE, chargé de mission citoyenneté et développement durable au CERDD
- Alexandre BARRÉ, président de l'association The Shifters
- Agnès D'ARTIGUES, directrice adjointe du Syndicat Mixte du Bassin de Thau
- Béatrice AUXENT, présidente du CD de la Métropole Européenne de Lille,
- Bernard TOMASINI, président du CD de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis,
- Christophe BAYLE, président de l'Espace Citoyen du Cognaçais,
- Clara GIRAUDAT, chargée de mission du conseil de développement de Toulouse métropole,
- Damien MOUCHAGUE, directeur du C2D Bordeaux Métropole,
- Daniel CAILLAREC, président du CD Pays Centre Ouest Bretagne,
- Danielle DAUSSEING, présidente du CD Cagire Garonne Salat,
- Dominique VALCK, co-président de la CNCD,
- Emma ANN, vice-présidente du CD de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Emmanuelle GUERIN, chargée de mission du CD de Redon Agglomération,
- FRANÇOIS BLANCHUT, PRÉSIDENT DE L'ESPACE CITOYEN DU GRAND ANNECY
- François LAMBERT, directeur du cabinet de la Ministre de la Mer,
- François XAVIER LAMOTTE, co-président du CD d'Erdre & Gesvres,
- Germinal EGIDO, membre du CD de Plaine Commune,
- Gilbert FARNAUD, Parc naturel régional du Verdon,
- Guy JOURDEN, président du CD de la Métropole et du Pays de Brest,
- Isabelle BRUN, chef du service prospective – Europe- Politiques contractuelles du Grand Anancy,
- Jaques BIGOT, président du CD de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Jean-Éric AUBERT, président de la Société Française de prospective et président de l'Université Internationale de la Mer,
- Jean-François CAILLAT, président du CD de Loire Angers,
- Laurent HADDAD, co-président du CD de Plaine Commune
- Magali LE PAIH, co-présidente du CD d'Erdre & Gesvres,
- Marie BLANCHARD, co-présidente du C3D du Grand Nancy
- Marie-Christine SIMIAND, présidente du C2D Grenoble Alpes Métropole,
- Marie-Laure LAMBERT, Juriste et chercheuse à Aix-Marseille Université
- Maryse LARPENT, chargée de mission du CD de la Métropole et du Pays de Brest,

- Mélanie TUAL, experte au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment,
- Michel NÉRY, président du Conseil de développement Grand Paris Seine et Oise,
- Nadia SÉNÉCHAL, océanographe à l'université de Bordeaux et chercheuse au laboratoire EPOC
- Pierre STATIUS, enseignant-Chercheur en Philosophie politique à l'Université de Franche-Comté
- Raphaël POUYÉ, directeur France de Democratic Society
- Stina HEIKKILÄ, expert principal pour URBACT,
- Valérie JOUSSEAUME, maître de Conférence à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes, spécialiste des campagnes et des espaces périurbains français,
- Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint de la métropole Aix-Marseille-Provence, en charge du projet métropolitain, du conseil de développement et de la contractualisation,
- Yves LONDECHAMP, co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement.



Ont contribué au succès de ces 13e Rencontres :

- Virginie GALLIGANI, journaliste en charge de l'animation des Rencontres
- Beaudoin SMIT, Édouard THARSIS et l'ensemble de l'équipe Media Innova, pour la captation vidéo et la retransmission en direct
- Alexandre ROBITZER et Laurent BOGHOSSIAN pour leurs interventions théâtrales
- Pierre POTIN et l'ensemble de l'équipe de la Radio Mosaïque FM
- L'ESAT Var-Est Le Bercail pour la restauration et le service du dîner

Merci à l'ensemble des conseils de développement présents :

Aix-Marseille Provence Métropole · Bordeaux Métropole · Cagire Garonne Salat · Centre Ouest Bretagne · PETR du Doubs Central · Antibes Juan les Pins · Bugeois-vallée · Erdre et Gesvres · agglomération du Centre de la Martinique · agglomération de Sophia Antipolis · Aunis · Eurométropole de Strasbourg · la Carène - Saint Nazaire agglomération · agglomération du Pays de Grasse · la Dombes · Métropole de Lyon · Métropole de Rennes · Métropole du Grand Paris · Métropole et Pays de Brest · Métropole Européenne de Lille · La Roche-sur-Yon Agglomération · Pays de Langres · Metz Métropole · Montpellier Méditerranée Métropole · Pays de Béarn · Plaine Commune · Pays de Pontivy · Redon agglomération · Saint-Etienne Métropole · Sète Agglopolie Méditerranée · Troyes Champagne Métropole · Balcons du Dauphiné · Coëvrons · Vals du Dauphiné · Dracénie Provence Verdon Agglomération · Gard Rhodanien · Grand Poitiers · Haut Var · Pays D'Arles · Pays Vallons de Vilaine · PETR Val de Loire Nivernais · Grand Paris Seine et Oise · Grenoble Alpes Métropole · Loire Angers · Métropole du Grand Nancy · Pays Albigeois Bastides · Pays Montbéliard Agglomération · Saint-Quentin-en-Yvelines · Sorgues du Comtat · Toulon Provence Méditerranée Métropole · Toulouse métropole · Espace Citoyen du Cognaçais · Espace Citoyen du Grand Annecy

Merci aux relecteurs pour leurs remarques avisées.

Un grand merci à Marion BOURON, Anne-Sophie GUENIOT et Paul-Christian OLLIER

Avec le soutien du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Rédaction et mise en page : Pauline SOUBIEUX, Anaïs LEPASTEUR et Alexandra VIDAL

Responsable de publication : Yves LONDECHAMP et Dominique VALCK

Crédits photographiques : Pierre BALLAT

Date de publication : Mars 2022





75 allée des parfumeurs  
92000 Nanterre  
01 86 90 09 48

<https://conseils-de-developpement.fr>